

## **AVIS DE PROJET DE TRAITE DE FUSION SIMPLIFIEE**

(article R. 236-2-1 du Code de commerce)

Par acte sous seing privé en date du 30 mai 2022, les sociétés

### **WISEO**

société par actions simplifiée au capital de 14 429 374 euros  
dont le siège social est fixé 94-96 rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt  
793 288 010 R.C.S. Nanterre  
Société Absorbante

Et

### **WISEO CUSTOMER SUCCESS**

société par actions simplifiée au capital de 88 850 euros  
dont le siège social est fixé 94-96 rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt  
520 408 386 R.C.S. Nanterre  
Société Absorbée

ont établi un projet de traité de fusion aux termes duquel WISEO procédera à la fusion par absorption de WISEO CUSTOMER SUCCESS.

L'actif apporté est évalué à 10 297 394 euros et le passif apporté est évalué à 7 751 433 euros. L'actif net apporté par WISEO CUSTOMER SUCCESS à WISEO s'élèverait à 2 545 961 euros. Les éléments d'actif et de passif seront transmis par WISEO CUSTOMER SUCCESS pour leur valeur nette comptable.

La société absorbante détenant à ce jour la totalité des actions de WISEO CUSTOMER SUCCESS et s'engageant à les conserver jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la fusion-absorption de WISEO CUSTOMER SUCCESS ne sera pas rémunérée par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à une augmentation du capital social de WISEO. En conséquence, aucun rapport d'échange n'est établi. Corrélativement la totalité des actions de WISEO CUSTOMER SUCCESS sera annulée par l'effet de la présente fusion. Aucune prime de fusion n'est créée à raison de cette opération.

La fusion interviendrait avec effet rétroactif comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Dès lors, toutes les opérations effectuées depuis par WISEO CUSTOMER SUCCESS jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront considérées comme accomplies par WISEO.

La fusion sera réalisée le 30 juin 2022.

Le projet de fusion a été déposé le 30 mai 2022 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre au nom des deux sociétés.

Le présent avis peut être consulté sans frais sur les sites internet suivants, conformément aux dispositions de l'article R. 236-2-1 du Code de commerce, à compter du 30 mai 2022 :

- WISEO : [www.viseo.com](http://www.viseo.com)

- WISEO CUSTOMER SUCCESS: [www.viseocustomersuccess.com](http://www.viseocustomersuccess.com)

Pour avis

Le Directeur Général de WISEO, et  
Le Président de WISEO CUSTOMER SUCCESS